

LE PLUS EN HONNEUR

COCOA BAKER



50
DES PLUS
BEAUX
PRIX
EN
EUROPE
ET EN
AMERIQUE

Un dérivé médical dit — "L'usage d'une bonne préparation de Cocos devrait être encouragée universellement, il est de l'opinion des médecins que tous ceux qui travaillent dans les laboratoires que le Cocos a déjourné, préparé par la Compagnie Walter Baker Co., Ltd. ne rencontre non seulement les indices, mais il accomplit de plus tout ce qui est demandé pour cela.

Walter Baker & Co., Ltd.
Etabli en 1870, Dorchester, Mass.
SUCCESSION
83 Rue St-Pierre, Montréal.

Dr JOBIN, S. B., M. D. L.
Gradué de l'Université Laval, ex-député de
l'Hôpital des Enfants Malades,
A PARIS
S'occupe de médecine générale et
spécialement
"Des Maladies des Enfants"
44, Rue Caron, Québec.
TEL. 2289

NOUS FAISONS
Les Lavages de Familles
à 5 CENTS LA LIVRE
Les Serviettes et les Nappes
sont lavées et repassées, les
autres articles sont lavés et
séchés soigneusement.
Les rideaux et tous les
ouvrages de fantaisie ne sont pas
acceptés à ce prix.
Pas de lavage moins de 50 cts.
Mettez une liste dans votre
sac au linge
Buanderie Imperiale
54, RUE ST-VALIER
Phone 93

Cartes Postales
CARTES colorées-Vues
et scènes d'hiver en
Canada, très jolies.
Prix..... 3 pour 5c
CARTES colorées-Vues
et scènes dans les cam-
pagnes en Canada.
Prix..... 3 pour 5c
ALBUMS
— FOUR —
CARTES POSTALES
Si vous avez besoin d'un Album
venez et voyez notre assortiment.
C'est tout ce que nous deman-
dons.
T. H. O'NEILL
248 RUE ST-JEAN

15 Cents
Un beau SAUMON ROUGE en ca-
nistres d'une livre.
Marque Eagle.

LA QUESTION DU LAIT

Discussion entre les échevins
et les laitiers

La décision des laitiers d'augmenter le prix du lait de 10 à 12 cts la pinte pour l'hiver a naturellement soulevé beaucoup d'opposition de la part des citoyens de cette ville et des journaux locaux. Comme résultat, une compagnie s'est organisée pour fournir du lait pur aux citoyens, et à la dernière séance du Conseil, l'échevin Cannon a apporté cette question sur le tapis. Un comité composé des échevins Picard, Verret, Cummings, Gaudet et Cannon, a été formé pour étudier la question. Ce comité a tenu sa première séance hier soir. L'échevin Verret fut élu président. Tous ceux qui sont intéressés dans cette question avaient été priés de se rendre à l'Hôtel de Ville, et chose étrange, pas un citoyen, excepté des laitiers, assista à cette réunion du comité qui fut présidée par l'échevin Verret. Voici les noms des échevins présents: Son Honneur le maire Gaudet, les échevins Cummings et Cannon, membres du comité spécial, et les échevins St-Pierre, Messervy, Dandieu, Blaudou, Barbeau et Dutilleul.

M. T. Rochette, président de l'Association des Laitiers, et une vingtaine de membres de cette association, y assistaient.

L'échevin Verret explique l'objet de la réunion et l'échevin Cannon exprime sa surprise que personne de ceux qui s'opposent à l'augmentation du prix du lait, n'était présent à cette réunion qui, cependant, avait été annoncée dans les journaux locaux.

L'échevin Verret fait remarquer que le prix du lait fixé par l'Association des Laitiers est considéré comme trop élevé et qu'il affecte surtout les classes pauvres. La question est de savoir si oui ou non il peut y avoir un arrangement qui pourra satisfaire le public avec les laitiers.

L'échevin Cannon demande si aucun arrangement pourrait avoir lieu avec tous les laitiers.

M. J. Paguy répond que tous les laitiers ne font pas partie de l'Association. Il y a 135 licences de données en cette ville. 31 sont des épiciers. Le nombre des laitiers qui sont hors de l'Association est de 104.

L'échevin CANNON.—Ainsi il n'y a que quarante laitiers qui demandent l'augmentation?

M. PAGUY.—Oui. Mais ce sont tous des citoyens qui sont dans la possibilité de se soumettre aux lois, et de fournir du bon lait.

L'échevin CANNON ne comprend pas l'augmentation du prix du lait à Québec lorsqu'à Lévis et à Montréal on le vend meilleur marché qu'ici.

M. PAGUY répond que le lait fourni ici n'est pas le même que celui qui est vendu à Montréal. Il n'y a aucun doute que le lait peut être vendu à six cents la pinte, mais ce n'est pas du lait de première qualité. Lui, leurs vaches sont nourries avec le meilleur grain et le lait est fourni tous les jours. Il ne comprend pas l'intervention du Conseil dans l'augmentation du lait.

L'échevin CANNON répond que des citoyens étaient sous l'impression que les laitiers avaient formé un syndicat, et le Conseil a formé un comité pour étudier la question pour savoir si les laitiers avaient raison ou non d'augmenter le prix.

M. PAGUY répond que ceux qui vendent le lait à un prix plus bas le font. Peut-être que parmi ceux qui vendent 12 cents la pinte, il y en a qui achètent ainsi.

L'échevin CUMMINGS demande à M. Paguy si dans certaines occasions, il n'a pas acheté du lait des autres laitiers?

M. PAGUY admet le fait, mais lorsqu'il a agi ainsi c'était lorsque sa provision était épuisée.

En réponse à l'échevin Verret, M. Paguy déclare que des membres de l'Association, achètent du lait des vendeurs sur les marchés, et il admet aussi que quelques membres de l'Association vendent le lait à un prix plus bas que celui stipulé.

En réponse à l'échevin Cannon, il déclare que leurs dépenses ont été augmentées par la nouvelle loi concernant l'inspection des bêtes à cornes. Les résidents de la campagne, qui vendent leur lait, n'ont plus venir et la conséquence est que les laitiers sont obligés d'acheter leurs vaches un peu partout

et de les payer plus cher.

L'échevin VERRET demande la raison de l'augmentation?

M. PAGUY répond que les vaches maintenant, se vendent \$80 à \$75, que le prix de la farine et des grains aussi bien que les gages des domestiques, ont augmenté. D'après les statistiques produites par M. Paguy, les dépenses mensuelles des laitiers possédant 18 vaches, sont de \$318.50 contre un revenu de \$275, à peu près \$40 de profit par mois, ce qui ne considère pas comme excessif.

L'échevin VERRET fait remarquer que d'après les prix soumis par un vendeur local, le prix de nourrir une vache, cette année, n'est pas plus élevé que l'année dernière.

Le maire GARDINER remarque que d'après les statistiques soumises de 1908, il ne croit pas que les laitiers soient justifiés d'avoir augmenté le prix du lait.

M. ROCHETTE répond que les laitiers ne se plaignent non seulement de l'augmentation du lait, mais aussi que toutes les choses ont augmenté.

L'échevin CANNON demande si certains membres de l'Association ne vendent pas le lait moins que 10 cts?

M. PAGUY croit qu'il y en a qui vendent 10 cents, mais pas moins.

Le maire dit qu'il connaît un laitier, un membre de l'Association, qui vend son lait 9 cents la pinte.

Les échevins Verret et Cannon suggèrent que dans l'intérêt du public et des laitiers ceux-ci devraient vendre le lait à 10 cents la pinte. Les laitiers doivent être protégés, mais le public ne voit aucune raison qui justifie l'augmentation.

Le comité d'épiciers et l'Association des Laitiers se réuniront dans quelques jours pour considérer les suggestions faites hier soir.

La question principale qui fut discutée hier soir s'est élevée sur la présentation de comptes du Syndicat de Québec et de Wm. Vincent, chacun s'élevant à \$80, pour la confection de trois uniformes pour le chef et ses deux députés.

Le président ayant commissionné M. Vincent de faire le travail, comme c'était la coutume depuis qu'il était président, mais ne crut pas nécessaire d'en aviser le chef, tandis que celui-ci, sans consulter le président, donna un ordre pour les trois uniformes au Syndicat de Québec, le premier, s'assurant lui-même, après une entrevue avec le maire, qu'il était dans son droit, en donnant ordre de faire les habits. Le résultat est que les deux ordres ont été exécutés, et les deux comptes sont présentés à la ville pour être payés.

Son Honneur le maire explique sa position dans l'affaire, déclarant qu'il lui dit au chef que c'était son opinion, que comme le montant voté à cet effet était limité, il était libre de passer l'ordre au plus grand avantage, les officiers à la fin ont été responsables de la dépense, il croit, cependant, que cette phase de la question n'est pas la moins importante, d'après les circonstances présentes.

Le cas va plus loin, et c'était au comité de décider lequel des deux, le président du comité du feu ou le chef du feu, était basé sur des principes sérieux et au comité de voter à cette affaire.

Le chef du feu, M. Fitzback, en réponse à plusieurs échevins sembla vouloir dire qu'il n'a aucun pouvoir d'acheter des articles, il déclare qu'il ne peut même pas acheter une école, sans l'autorisation du président de la commission.

A cet égard, l'échevin Foley réplique que le président du comité du feu a tous les pouvoirs des appropriations, non seulement du département d'alarme, mais aussi du département d'alarme des chemins de fer, et qu'il a le droit de faire signer.

Le maire Garneau remarque qu'il ne voit aucune objection sérieuse à cet égard, mais le chef a fait une déclaration plus grave: le président a donné des congés aux hommes de la brigade du feu, sans la connaissance du chef.

Le chef FITZBACK.—Des hommes qui n'avaient pas même droit à un congé.

L'échevin FOLEY.—"Jamais!"

Après mention de quelques faits par le chef FITZBACK, le maire remarque que le chef était responsable pour la discipline de la brigade, et qu'elle la charte de la ville, donne au maire de la ville, des pouvoirs plus grands que ceux qu'ont les présidents des comités, il n'a jamais présumé d'accorder à aucun membre des départements du feu ou de la police aucun privilège sans consulter tout d'abord le chef.

On discute ensuite assez longtemps. Et après plusieurs remarques des échevins Cummings, St-Pierre et d'autres, l'échevin Messervy demanda et la cité était également responsable des deux parties, et aucune information n'étant donnée, il suggère que l'affaire soit référée à des avocats égaux pour savoir leurs opinions.

On décida finalement de recommander les comptes au comité des finances pour être payés. Il fut auparavant décidé qu'à l'avenir, le chef et ses députés auraient la permission de choisir les habits au meilleur marché, et que le chef devrait soumettre une réquisition au président, pour les articles nécessaires, et obtenir sa sanction. On en conclut, aussi, que le comité de la brigade est sous le contrôle absolu du chef.

On plaça sur l'Armoire Renaud une boîte d'alarme pour le feu.

Pianos d'occasion

Venez examiner nos Pianos et Harmoniums à grandes réductions. Vous serez étonnés de la supériorité de ces instruments, de leurs prix excessivement réduits et de la facilité des termes de paiements.

Magasin ouvert tous les soirs.

LAVIGUEUR & HUTCHISON,
81, 83 et 85 rue St-Jean.
Succursale 54 St-Joseph.

Contestations d'élections

On demanderait la déqualification de Sir Wilfrid Laurier

Montréal, 1.—On annonce ce soir que les libéraux contestent les onze élections gagnées par les conservateurs dans la province de Québec et que les conservateurs contestent trente-trois élections gagnées par les libéraux dans Québec. L'on annonce aussi que les conservateurs d'Ontario contestent trente-quatre des trente-sept élections gagnées par les libéraux et que dans le cas d'Ontario, l'on demanderait la déqualification de Sir Wilfrid Laurier à cause de sa lettre à M. McGivern, dans laquelle il promettait une augmentation de salaires aux employés civils.

REMERCIEMENTS

Le comité d'administration de l'Association Athlétique amateur le Zouave de Québec, réuni en assemblée spéciale sous la présidence de M. F. Normand, le 25ème jour de novembre 1908, a adopté et résolu ce qui suit:

Attendu que M. J. E. Dion, capitaine aux Zouaves, ancien président de la Société St-Jean-Baptiste, section de St-Roch, et de dignité et dévoué président de cette association, jouit de l'estime profonde de tous ses camarades et des sympathies les plus sincères de la part de toute notre population.

Attendu que le succès de la Société St-Jean-Baptiste de Québec en obtenant à M. J. E. Dion la médaille de bravoure de la Royal Canadian Humane Society, à propos le courage de tous les Zouaves, et en particulier les membres de cette association.

Il est proposé par J. H. Piquet, secondé unanimement par l'assemblée, que des félicitations soient adressées à M. J. E. Dion pour l'acte de bravoure spontané qui lui a mérité une si brillante récompense et des remerciements pour l'honneur qu'il a fait à la Société.

Proposé par M. H. Myrand, secondé par l'assemblée, que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux.

J. A. DESROCHES,
Secrétaire.

25 pour cent de réduction

sur toutes les marchandises en magasin, d'aujourd'hui au 1er janvier prochain, chez
J. B. MARTIN & Cie,
118, rue St-Joseph

MAGNIFIQUE BAL AU CHATEAU

Un magnifique bal a eu lieu la nuit dernière au Château Frontenac, sous le haut patronage de leurs Excellences le comte et la comtesse Grey, de S. H. le Lt-Gouverneur et Lady Pollock.

Il y avait un grand nombre de convives.

On ne s'est séparé que ce matin, après avoir dansé une partie de la nuit.

COMMENCEMENT DE FEU

Un commencement de feu s'est déclaré hier à la résidence de M. Alp. Wagner, à rue du Marché, propriété de la Lampton. On fit venir les pompiers qui éteignirent le feu. Il n'y a pas eu de dommages.

TEMPETE SUR LES LACS

Kington, Ont., 1.—Une grosse tempête s'est déchaînée sur les lacs. Plusieurs bateaux ont été détachés des quais, par la force du vent.

Le meilleur Assortiment

Notre nouveau département de marchandises pour hommes est sans précédent le plus complet et le plus fashionable de St-Roch.

Une visite vous convaincra de nos avances.

L'HEUREUX & GAUVIN,
183-185 rue St-Joseph.

Grandes Réductions

DANS LES
MANTEAUX EN DRAP

Voyez le stock de ces manteaux chez Hoit, Renfrew & Cie, Ltée. Chaque manteau est réduit. Une chance exceptionnelli que pas une dame devrait manquer est de se procurer un bar manteau à une réduction sans précédent.

Pianos d'occasion

Venez examiner nos Pianos et Harmoniums à grandes réductions. Vous serez étonnés de la supériorité de ces instruments, de leurs prix excessivement réduits et de la facilité des termes de paiements.

Magasin ouvert tous les soirs.

LAVIGUEUR & HUTCHISON,
81, 83 et 85 rue St-Jean.
Succursale 54 St-Joseph.

Contestations d'élections

On demanderait la déqualification de Sir Wilfrid Laurier

Montréal, 1.—On annonce ce soir que les libéraux contestent les onze élections gagnées par les conservateurs dans la province de Québec et que les conservateurs contestent trente-trois élections gagnées par les libéraux dans Québec. L'on annonce aussi que les conservateurs d'Ontario contestent trente-quatre des trente-sept élections gagnées par les libéraux et que dans le cas d'Ontario, l'on demanderait la déqualification de Sir Wilfrid Laurier à cause de sa lettre à M. McGivern, dans laquelle il promettait une augmentation de salaires aux employés civils.

REMERCIEMENTS

Le comité d'administration de l'Association Athlétique amateur le Zouave de Québec, réuni en assemblée spéciale sous la présidence de M. F. Normand, le 25ème jour de novembre 1908, a adopté et résolu ce qui suit:

Attendu que M. J. E. Dion, capitaine aux Zouaves, ancien président de la Société St-Jean-Baptiste, section de St-Roch, et de dignité et dévoué président de cette association, jouit de l'estime profonde de tous ses camarades et des sympathies les plus sincères de la part de toute notre population.

Attendu que le succès de la Société St-Jean-Baptiste de Québec en obtenant à M. J. E. Dion la médaille de bravoure de la Royal Canadian Humane Society, à propos le courage de tous les Zouaves, et en particulier les membres de cette association.

Il est proposé par J. H. Piquet, secondé unanimement par l'assemblée, que des félicitations soient adressées à M. J. E. Dion pour l'acte de bravoure spontané qui lui a mérité une si brillante récompense et des remerciements pour l'honneur qu'il a fait à la Société.

Proposé par M. H. Myrand, secondé par l'assemblée, que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux.

J. A. DESROCHES,
Secrétaire.

25 pour cent de réduction

sur toutes les marchandises en magasin, d'aujourd'hui au 1er janvier prochain, chez
J. B. MARTIN & Cie,
118, rue St-Joseph

MAGNIFIQUE BAL AU CHATEAU

Un magnifique bal a eu lieu la nuit dernière au Château Frontenac, sous le haut patronage de leurs Excellences le comte et la comtesse Grey, de S. H. le Lt-Gouverneur et Lady Pollock.

Il y avait un grand nombre de convives.

On ne s'est séparé que ce matin, après avoir dansé une partie de la nuit.

COMMENCEMENT DE FEU

Un commencement de feu s'est déclaré hier à la résidence de M. Alp. Wagner, à rue du Marché, propriété de la Lampton. On fit venir les pompiers qui éteignirent le feu. Il n'y a pas eu de dommages.

TEMPETE SUR LES LACS

Kington, Ont., 1.—Une grosse tempête s'est déchaînée sur les lacs. Plusieurs bateaux ont été détachés des quais, par la force du vent.

Le meilleur Assortiment

Notre nouveau département de marchandises pour hommes est sans précédent le plus complet et le plus fashionable de St-Roch.

Une visite vous convaincra de nos avances.

L'HEUREUX & GAUVIN,
183-185 rue St-Joseph.

Grandes Réductions

DANS LES
MANTEAUX EN DRAP

Voyez le stock de ces manteaux chez Hoit, Renfrew & Cie, Ltée. Chaque manteau est réduit. Une chance exceptionnelli que pas une dame devrait manquer est de se procurer un bar manteau à une réduction sans précédent.

F. SIMARD & CIE, No 142, RUE ST-JOSEPH.

DEUXIEME CONCOURS-PONEY

Notre Concours de l'An dernier a été si apprécié du public que nous avons décidé d'offrir de nouveau en prime

Un magnifique Poney avec Voiture et Harnais

A partir d'aujourd'hui, le 30 novembre et les jours suivants jusqu'au 31 décembre, à toute personne achetant au COMPTANT pour un montant d'une piastre, nous remettrons UN COUPON donnant droit au tirage

DU PONEY

Ces bons ont aussi une valeur équivalente à 5 p. c. d'escompte, payable en marchandises dans le département des jouets.

Ouverture de notre Département de Jouets

AUJOURD'HUI, LE 30 NOVEMBRE

Les jeunes comme les personnes de tout âge seront émerveillées de voir l'immense étalage de

Poupées, Jouets et Jeux de tout genres

qui sont maintenant exposés dans ce département au SOUS SOL DE NOTRE MAGASIN.

POUPÉES—Une grande variété de poupées à pointures mobiles, poupées en kid, poupées lavables, poupées avec Têtes en "Bisque"; poupées chinoises, etc., depuis 5 cts à \$15.00

ANIMAUX—Ours "Teddy", Chiens, Moutons, Chevaux, Vaches, Chats, etc., depuis 25 cts à \$1.00

ENGINS et TRAINS, à vapeur, électrique ou mécanique, depuis 50 cts à \$15.00

LANTERNES MAGIQUES et Machines pour Vues animées depuis 85 cts à \$2.50

JOUEUX en Fer, depuis 25 cts à \$6.00

CHEVAUX berrans et sur roues, depuis \$1.25 à \$12.00

VOITURES pour Poupées depuis \$1.00 à \$6.00

JEUX, blocs de construction, etc., depuis 25 cts à \$3.50

VETEMENTS pour Poupées, Chaussures, Bas, Chapeaux, Pianos, depuis 25 cts à \$10.00

SEIT à thé et à déjeuner en porcelaine, etc., 50 cts à \$3.50

Maisons pour poupées, Cuisines et Poêles, etc.; Ornaments pour arbres de Noël; Valises, Set à Laver, Set à Toilette, "Roly Poly" Uniformes de Soldats, et Hommes de Police, en un mot tout ce qui peut contribuer à rendre NOEL JOYEUX.

F. SIMARD & CIE

La Boston Asbestos Co., Limitée

East Broughton, P. Q.

(Capital Autorisé - \$300,000 - Actions \$10 chaque)

Offre par le présent aux citoyens de Québec et autres, l'occasion de prendre des actions dans cette entreprise

LE MAGNIFIQUE MOULIN

Est maintenant en pleine opération, avec une capacité de production de 250 tonnes par jour.

Des échantillons du Minerai de la Mine, et des photographies du Moulin, des autres bâtisses et de la Mine, sont visible à mon bureau

POURQUOI PLACER VOTRE ARGENT

dans des Mines, ou autres propositions à des milliers de milles de distance

Quand vous pouvez le faire profitablement dans votre propre district, à votre propre porte, seulement à 60 milles de Québec, et où vous pouvez aller visiter la mine et voir le moulin fonctionner.

SEULEMENT UN NOMBRE LIMITE D'ACTIONS SONT MISES SUR LE MARCHÉ

S'ADRESSER A

ALEX. HARDY, Courtier d'Immeubles

Seul Agent autorisé à prendre des souscriptions

Edifice de la Banque d'Hochelage, rue St-Pierre, Québec

PHONE 934

15 Cents

Un beau SAUMON ROUGE en canistres d'une livre.

Marque Eagle.

15 Cents

Pour 2 cans. de tomates, grandeur régulière.

2 canistres de beau Pois Verts, 2 livres chaque, récolte 1908.

2 canistres pour

Epicerie ELZEAR TURCOTTE - - - Québec

BONS 5 P. C. PHONE 3121

L'ÉVÉNEMENT

Québec : — — — Mardi, 1er décembre 1908

Y A-T-IL DEUX MORALES

Pour les petits et les gros serveurs du peuple?

L'article du "Winnipeg Saturday Post," que nous avons publié hier au sujet des petits et gros fonctionnaires publics qui acceptent des cadeaux des personnes qui sont en relations d'affaires avec le gouvernement ou qui lui demandent des faveurs, est fort juste. Son raisonnement est absolument logique.

En effet, quelle différence y a-t-il entre un ministre de la Couronne et le plus humble employé civil?

Ce sont deux serveurs du peuple, deux fonctionnaires publics, d'un bon coup plus important que l'autre, sans doute, mais sujets tous deux aux mêmes principes de morale et de bon sens. Mais quelle que soit la position qu'ils occupent, ce sont deux serveurs du peuple, payés d'un et l'autre par le peuple pour servir honnêtement et fidèlement ses intérêts dans l'administration de ses affaires.

Or, ce qui est mal pour l'un doit être également mal pour l'autre. Le fonctionnaire civil ne doit pas accepter les cadeaux qui lui sont offerts par les personnes qui cherchent à obtenir des faveurs du gouvernement. Il est de son devoir de refuser les dons des fournisseurs ou des entrepreneurs publics, sous peine d'être chassé du service, comme cela vient de se faire, et, de plus, de s'exposer aux rigueurs du code criminel, qui détermine que ce sont là des crimes contre l'administration de la loi et de la justice.

C'est parfaitement compris. Mais cet autre serviteur du peuple qui occupe le haut du pavé dans l'administration des affaires du pays, qu'il soit ministre, sous-ministre ou chef de bureau, doit-il agir autrement? Peut-il, lui, parce qu'il est à la tête du service, accepter les dons des fournisseurs, des entrepreneurs ou des représentants de grosses compagnies qui sont presque continuellement en instances auprès du gouvernement pour obtenir des privilèges exorbitants, souvent injustes et contraires à l'intérêt public?

Il n'y a pas deux morales, d'une pour le ministre et l'autre pour l'humble employé.

Pourtant lorsque Sir Wilfrid Laurier a accepté une bourse de \$100,000, souscrite en grande partie par les principaux actionnaires de grandes compagnies qui sollicitent presque constamment les faveurs du gouvernement, personne, croyons-nous, n'a osé trouver à redire. Assurément ces riches actionnaires n'ont pas fait à M. Laurier ce beau cadeau pour le mettre de mauvaise humeur et ne faire recevoir froidement lorsqu'ils vont frapper à son bureau.

Mais lorsque l'enquête de la marine a découvert que des petits employés, occupant les derniers échelons dans l'administration du pays, se permettaient d'accepter comme cadeau, de temps à autres, des dons de \$25, \$50, \$100, de certaines personnes qui avaient intérêt à les maintenir toujours de bonne humeur, ça été une indignation générale dans tout le pays. L'indignation a même gagné le cabinet qui semble aujourd'hui en train de tout bouleverser pour réprimer les abus et châtier les coupables.

Le "Winnipeg Saturday Post" a bien raison : nous manquons de sincérité dans nos professions de sentiments d'égalité et nous sergiverons toujours afin de nous soustraire à toute conclusion désagréable que pourrait nous imposer la logique.

Il faudra désormais établir une ligne de démarcation dans l'échelle de l'administration publique et savoir jusqu'à quel degré le système des pots de vin, petits et gros, de \$5 ou de \$100,000, est condamnable et punissable par la loi.

Pratiqué par les serveurs du peuple qui occupent les quelques échelons au pied de l'échelle, il est condamnable et punissable par la loi, c'est entendu, c'est compris.

Mais à quel degré plus haut ça doit-il s'arrêter, à quel degré le système est-il permis et devient-il un acte honorable?

tant ces familles-là encore qu'il était le plus nécessaire d'attendre, puis-que le mal ne se guérissait pas et que c'est sur sa guérison seulement que doivent porter tous les efforts.

Les autres, ceux qui sont monarques, les familles nombreuses qui vivent dans des maisons anti-hygiéniques, celles dont le père ou la mère sont alcooliques, celles dont les enfants chétifs et débiles, à la consommation, s'en vont, dès le jeune âge travailler dans des ateliers ou des fabriques malsaines : j'ai bien peur, hélas ! qu'elles ignorent à peu près qu'il y a eu une exposition de la Tuberculose à laquelle elles étaient les premières intéressées. Que voulez-vous, ce pauvre peuple, il a tant à faire, si peu de loisirs, si peu d'argent et tant d'occasions de se détourner des choses sérieuses pour les choses futiles.

Malgré cela, la Ligue Anti-Tuberculeuse peut faire et fait encore beaucoup de bien et l'exposition qui se termine aujourd'hui elle fait faire qu'un seul pas dans l'esprit du peuple, à l'idée qui lui est chère, qu'on devrait déjà reconnaître son utilité.

Mais pour que le travail accompli obtienne sa pleine mesure d'efficacité, une exposition et des conférences par des orateurs célèbres ne suffisent pas. Il faudrait que les ligues descendissent dans le peuple, parmi la misère des faubourgs, et là par des causeries qui auraient rien de savant, mais qui sauraient intéresser ces petits parcs qu'elles seraient faites dans leur fruste langage et rendues à la portée des plus humbles, ils forcent l'intelligence et l'intérêt de leurs auditeurs. Ces causeries se feraient dans des petites groupées ou les répéterait à plusieurs endroits d'un même quartier. L'on insisterait sur l'attraction des demeures, la cuisine hygiénique, la propreté minutieuse de l'habitation, quelque pauvre qu'elle soit. Mais surtout, on y parlerait du fléau de l'alcoolisme qui, s'il était vaincu, vaudrait cent fois mieux pour l'œuvre de la tuberculose, comme le disait dimanche un prêtre distingué, que toutes les expositions. Tout ne serait que fait ensuite, assurément, mais il me semble qu'on aurait ajouté grandement au bon résultat des récentes manifestations en faisant précéder plus avant dans le peuple les saines notions que la Ligue anti-tuberculeuse s'est donnée pour mission de propager.

La Compagnie du Pont

ELLE N'EXISTE PLUS

Remboursement des actionnaires par le gouvernement fédéral

On sait qu'en vertu d'un statut fédéral les actionnaires de la compagnie du pont qui ont vendu tous leurs intérêts dans cette entreprise au gouvernement fédéral, devaient être payés le 1er décembre. Le remboursement a donc eu lieu hier.

La compagnie était composée de 159 actionnaires.

Quelques-uns d'entre eux le sont depuis 1888. Les capital-actions payés pour les fins de l'entreprise ont été de \$25,000. Les actions sont remboursables à 5 p. c. plus 10 p. c. de prime sur le capital tel que payé et le tout représenté, dit-on, un montant d'environ \$355,000.

Depuis hier, le gouvernement a le contrôle absolu de la construction du pont. On nous dit qu'il n'y aura pas beaucoup de changement pour le moment dans le personnel.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant la liste complète des actionnaires :

Allan, Hugh A.	250
Allard, J. B.	14
Amoy, Joseph	14
Amoy, G. E.	14
Amoy, G. E.	34
Ansell, Joseph	14
Asselin, N. H.	14
Audette, Dlle Albertine	1
Audette, Dlle H.	1
Audette, Dlle L.	1
Audette, Dlle M.	1
Audette, L. Gustave	1
Audette, Rodolphe	1
Bailly, Mme Gab. A.	14
Beau, Dlle R. J.	14
Bédard, E.	14
Bédard, J. B. & Frère	14
Bédard, Jos. B.	14
Bédard, L. O. (Succ.)	14
Beemer, H. J.	35
Bélanger, A.	14
Béliz, L. G.	14
Berlinguet, F. X.	14
Bilodeau, L.	14
Bis, Wilfred	14
Boswell, V.	50
Boulanger, Dame A. A.	1
Breaker, John	31
Burn, Henriette D.	3
Canth, L. D.	14
Canth, V.	14
Carrel, Frank	14
Casgrain, Edm.	215
Chabot, L. G.	14
Châteaufort, Geo.	14
Châteaufort, V.	14
Chauveau, Alex. J.	14
Chapoyette, Hon. P. A.	14
Clément, F. X. M.	14
Cloutier Ephrem (Succ.)	14
Consigny, N.	14
Côté, Achille	14
Côté, Edouard	14
Côté, Joseph	14
Côté, J. R.	14
Côté, J. P.	14
Crépeau, Z. (Succession)	215
Darveau, Geo.	215
Dauvin, M. P.	94
Delage, Cyrille P.	14
Demers, L. J. (Succession)	14
Dérome, H.	14
Déry, Arthur	14
De St-Georges, H. Q.	14
Dobell, Mrs E. F.	28
Dorval, Eugène	14
Doyle, Wm.	14
Drolet, Arthur	1
Drolet, D. E.	14
Drouin, Nan, en fideli comm.	215
Dumondin, P. B. en fideli comm.	54
Dupuis, A. B.	215
Duquet, Cyrille	14
Dussault, Napoléon (Succ.)	14
Eguy, Léopold & Frère	215
Eguy, Rév. F. X.	14
Bortier, E. G.	2
Forrier, Nazaire	215
Fournier, Auguste	215
Garnier, Hon. N.	50
Gauthier & Frère Cie.	5
Gauvreau, F. E.	14
Gignac, J. H.	14
Girard, A.	14
Guay, J. P.	14
Guérard, Malvina P.	14
Hamel, Dr A. C. en fideli comm.	1
Hays, Chs. M. en fideli comm.	250
Huot, Emmanuel (Succession)	14
Jacot Emile (Succession)	14
Jacques, Octave	14
Kironac, P. (Succession)	5
Lafrance, C. J. L.	14
Laliberté, Edmond	14
Laliberté, J. B.	27
Lancette, J. A. (Succession)	14
Larochelle, J. H.	14
Lavoie, Napoléon	215
Leclerc & Roy	30
Légard, J. B. D.	14
Lemieux, J. F.	14
Lemieux, Mrs E. S.	14
Lemieux, N. & Fils.	215
LeMoine, G.	50
Letellier, A. (Succession)	14
Letellier, Mme S.	1
Levesque, Nazaire	14
Madden, Georges	14
Maguay, C. J.	14
Malouin, Hon. Albert	14
Marcoux, L. C.	14
Marois, F. X.	14
Marsh, Wm. A.	215
Martineau, J. E.	215
Matte, J. S.	14
McCall, Shehyn & Co.	215
McWilliam, Wm.	14
Michaud, Ben.	14
Migner, Thomas	14
Moisan, J. A.	14
Moisan, L. A.	14
Morin, L. D.	14
Morisset, C. J. A.	14
Morissette, J. B.	215
Myrand & Pouliot	14
Noël, J. M.	14
Noréau, Charles	14
Pampaloni, T. (Succ.)	14
Parquet, Cie Limitee	30
Paradis, Etienne	215
Paradis, V. E.	14
Parent, Alexis	14
Parent, Charles A.	215
Parent, François	14
Parent, George	14
Parent, J. Albéric	3
Parent, P. I.	14
Parent, Honorable S. N.	70
Pettigrew, Charles	14
Picard, Joseph	14
Picard, O. (Succession)	14
Picard, S.	14
Pichette, Elz. (Succession)	14
Powell, C. S.	14

Nombre total d'actions. 2,637

JUGEMENTS DE LA COUR SUPREME

Ottawa, 1.—La Cour Suprême a rendu jugement, ce matin dans les causes suivantes :

The Kossland vs The Sealar, appel permis avec frais : le Roi vs Desrosiers, appel renvoyé avec frais ; The Tordenskjold vs Horn Joint Stock Co., les deux appels renvoyés avec frais ; Lamothe vs Daviau, appel permis avec frais taxes à \$25.

UN DESASTRE EN CHINE

710 pertes de vie

Chefoo, Chine, 1.—Une collision entre deux paquebots japonais s'est produite dans ce port. On n'a pas encore reçu de détails sur cet accident, mais on sait que 710 personnes ont été noyées.

LE GOUVERNEMENT

Etait surchargé de 10 pour cent

Par les fournisseurs de Halifax

Halifax, 1.—Les témoignages entendus hier montrent que la pratique ici parmi les fournisseurs était de surcharger le gouvernement.

W. E. Robertson, de la société W. Robertson & Son, quincailliers, a vendu pour \$55,000 à l'Agence de la marine en trois ans. C'était son plus gros client. On fournissait ce qui était demandé.

—Vous vendiez 10 pour cent de plus que le prix du détail, au gouvernement ?

—Je ne le nie pas.

—Vous chargez ce prix extra parce que vous vendiez au gouvernement ?

—C'est à peu près cela.

—Pouvez-vous dire pourquoi l'agent, M. Parson, approuvait ces prix ?

—Je ne le sais pas.

—Votre nom était sur le tableau du patronage ?

—Où. Nous vendions au gouvernement parce que nous étions sur la liste du patronage. Quand il s'agissait d'affaires exceptionnelles, nous allions trouver les députés Roche et Carney.

—Et que faisaient-ils ?

—Je ne le sais pas. Quelque fois nous réussissions, d'autres fois nous ne réussissions pas.

—Que faisiez-vous de ces profits extras ?

—Nous les gardions.

—Quelle part faisiez-vous aux employés ?

—Aucune. Jamais nous n'avons donné un sou aux employés du département.

M. A. L. Melvin, marchand de fer au détail, admet qu'il chargeait lui aussi 10 p. c. extra au gouvernement. Il a vendu quelque petites choses au gardien du magasin de la marine McCannara, pour lesquelles il ne l'a jamais fait payer parce qu'il pensait que cela pouvait le favoriser.

Clarence C. Longard de Longard Bros a fait pour \$56,000 d'ouvrage pour le département en trois ans, l'agent de la marine Parson leur doit \$300 pour l'installation d'une fournaise dans sa maison. On a essayé à le faire payer mais sans succès.

Halifax, 1.—Joseph Ferguson, mécanicien à bord du "Lord Minto", vaisseau du gouvernement, admet avoir reçu un bonus de \$20 de la maison Drolet, de Québec et plus tard \$20 encore qu'il a reçues par mandat poste à Charlottetown. Il a reçu quelque chose aussi de Bruce Stewart et Cie, de Charlottetown lorsqu'ils ont réparé le vaisseau. C'est l'habitude des employés de recevoir ces bons des compagnies. Il a reçu \$25 aussi de la Pictou Foundry Coy.

W. S. Davidson, secrétaire de la Halifax Solvage Association dit que les \$400 payées au Capitaine Johnson ont été données en bonus et non pour services rendus.

UNE CAMPAGNE ACTIVE

En faveur de la tempérance au Nouveau-Brunswick

St-Jean, N. B., 1.—Il se produit, actuellement à bord du "Lord Minto", vaisseau du gouvernement, un mouvement en faveur de la tempérance, et tout porte à croire qu'à la prochaine session de la chambre, on tentera un effort pour obtenir une loi de prohibition.

Les adeptes de la tempérance se sont assurés l'appui des députés dans quelques circonstances et peuvent compter sur le secours actif de l'hon. Robert Maxwell, ministre du cabinet.

A St-Jean, on s'organise pour restreindre le nombre des licences alcooliques. D'après le règlement des licences, encore en vigueur, les commissaires ont le droit d'accorder 75 licences. On va tenter d'abolir les licences dans les quartiers résidentiels et tout porte à croire que cet effort réussira.

Si les fervents de la tempérance obtiennent ce qu'ils désirent, les alcooliques auront 75 licences, sur les 75 autorisées.

JUGEMENTS DE LA COUR SUPREME

Ottawa, 1.—La Cour Suprême a rendu jugement, ce matin dans les causes suivantes :

The Kossland vs The Sealar, appel permis avec frais : le Roi vs Desrosiers, appel renvoyé avec frais ; The Tordenskjold vs Horn Joint Stock Co., les deux appels renvoyés avec frais ; Lamothe vs Daviau, appel permis avec frais taxes à \$25.

UN DESASTRE EN CHINE

710 pertes de vie

Chefoo, Chine, 1.—Une collision entre deux paquebots japonais s'est produite dans ce port. On n'a pas encore reçu de détails sur cet accident, mais on sait que 710 personnes ont été noyées.

LE TEMPS

De Faire Accorder

Les Pianos :: ::

L'automne et l'hiver c'est le temps où le piano est le plus en honneur. Au salon et dans la salle de pratique, il régit en maître. S'il manque d'accord, quoi de plus éternel ? Voulez-vous que votre piano soit une joie au foyer—qu'il donne la pleine mesure de ses ressources et qu'il dure la vie, faite-le bien accorder, régler, ajuster. Il y a 1000 parties dans un piano. Trouvez un bon accordeur.

Nos accordeurs peuvent satisfaire les musiciens les plus difficiles. Nous ne prenons pas plus cher que les autres. Téléphone 2291.

C. ROBITAILLE

Mason & Risch, Berlin, Marshall & Wendell, Martin & Orme, Ennis & Co.

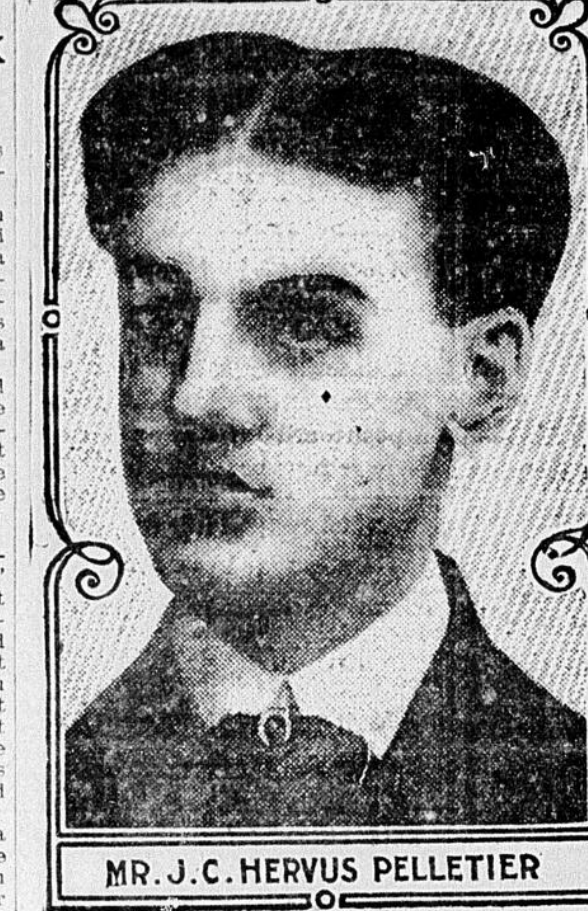
Antopianos et pianistes automatiques et autres instruments de premier ordre.

320 RUE ST JOSEPH

SUCCURSALE LEVIS ET MONTMAGNY.

CAS DE CATARRHE BRONCHIQUE

PROMPTEMENT GUÉRI PAR PE-RU-NA



MR. J. C. HERVÉ PELLETIER

Catarrhe Bronchique
S'il n'est pas Arrêté
S'étend Souvent Aux
Poumons
Causant Catarrhe Des
Poumons.

J. C. Hervé Pelletier, Dépt. de l'Agriculture, Ottawa, Ontario, écrit :

«Le Peruna est particulièrement efficace dans la cure des affections catarrhales des poumons et des tubes bronchiques, et c'est par conséquent le remède le plus apprécié ici à Ottawa. Cet hiver six bouteilles m'ont guéri de bronchite. Je suis complètement rétabli et je dois mes remerciements au Peruna. J'ai recommandé ce remède à un grand nombre de mes amis atteints du même mal, et ils ont vérifié ma bonne opinion de ce remède précieux.»

Mons. Wickliffe R. Smith, Editeur du Potlatch Herald, autrefois Principal des Ecoles à Cameron, Idaho, écrit :

«Depuis quelque temps je souffrais de catarrhe de la gorge et des tubes bronchiques. J'essayai beaucoup de remèdes, sans trouver rien qui me soulageât.

«Finalement j'essayai Peruna. Trois bouteilles me guérirent, me rendirent la santé. Je crois qu'il en fera autant pour les autres que pour moi. Je serai heureux de le recommander à ceux qui souffrent de catarrhe.»

Demandez à votre pharmacien un Almanach gratis pour 1909.

Le CATARRHE des tubes bronchiques devient souvent le catarrhe des poumons. Le catarrhe des poumons fait du malade une victime facile des germes qui causent la tuberculose. Des poumons sains se protègent contre les germes dangereux.

Peruna a acquis une réputation durable pour le soulagement du catarrhe de la gorge, des tubes bronchiques et des poumons. Il empêchera les bacilles tuberculeux de prendre pied dans les poumons et sauvera le malade du résultat inévitable.

Le Fin Bouquet, L'Arome Exquis DU Brandy Ph. Richard

En ont fait un "Grand Favori" pour les connaisseurs, pour ceux qui y goûtent, le savourent, car il est réellement bon, un tonique qui remonte le système mieux et plus vite que les drogues et les tisanes les plus vantées.

DEMANDEZ - LE A VOTRE FOURNISSEUR

AGENTS POUR QUEBEC ET L'EST

LANGLOIS & PARADIS, Québec.

La Cie Mathie Ellis

180, RUE ST-PAUL

Assortiment complet de

Briques à feu "T. Carr"

de "Hurl"

Ciment "Brook Shoobridge"

"Hammer"

"Anchor"

"à feu"

Chaux de Joliette.

Vases en terre cuite pour fleurs.

Charbon américain anthracite.

Charbon Georges Creek Smith.

Une visite est sollicitée

Telephone 360.

Aux Architectes et Constructeurs

Systèmes d'Aqueduc, Tuyaux à gaz, Traverses et Supports en acier et en fonte, Ascenseurs, Moteurs et Générateurs à vapeur et à l'électricité, Matériaux de constructions.

J. DE S. BOSSE

REPRESENTANT

Dominion Bridge, Co. Ltd.

Canadian Iron & Foundry Co. Ltd.

The James Robertson Co. Ltd.

The Laprairie Brick Co. Ltd.

111 COTE LAMONTAGNE

Tel. 3033. 21 et 12 m. Québec.

— VIN de CHASSAINO

PHACELAND

SALLE LOYOLA
SOIRÉE de CHARITÉLA FILLE
— DU —
Sonneur de Cloches

OPÉRETTE EN DEUX ACTES

Chant, Musique, Monologues

Au profit de l'Œuvre de Notre-Dame de la Compassion ainsi que d'une autre bonne œuvre

JEUDI 10 et MARDI 15 DÉCEMBRE
À 8 HEURES P. M.

Le plan de la salle et les billets sont déposés chez M. ARTHUR LAFRANCE, marchand de Musique, rue St-Jean.

THEATRE ODEON

BOURSE DU TRAVAIL

445, Rue St-Joseph

OUVERT TOUTS LES JOURS

L'après-Midi et le Soir

VUES ANIMÉES

Chansons Illustrées

Conférences

ADMISSION Matinées Dames et Enfants 5c

Séances Adultes 10c

Enfants 5c

LE THEATRE POPULAIRE

NATIONAL

Semaine du 30 Nov. 1908

La Porteuse de Pain

Grand Draine en 9 tableaux.

Matinées : Mardi, Jeudi et Samedi

Prix : 25c et 10c, Loges 50c

Séances : Prix 25c, 10c et 5c, Loges 50c

Les représentations commenceront à 8 h.

Précisément.

BENNETTS

AUJOURD'HUI

Pierce Cunningham & Shields

dans un Acte de gros Vaudeville

Comédie, Farce retentissante.

Aussi : VUES HUMANOVO.

ADMISSION : 10 cts

VENDREDI et SAMEDI 4 et 5 Dec

Le Buisson d'Eglantier

Un Drame Préfentieux

20 ACTEURS 20

Une Charge de Décorations

Prix : 25c, 10c, 5c et 10c.

Séances maintenant en vente.

L'entente améri-
caino-japonaiseEt la liberté du commerce
dans le Pacifique

L'OPINION FRANÇAISE

Washington, 30.—Une entente de grande importance au sujet de la politique des États-Unis et du Japon dans le Pacifique, vient d'être conclue entre les deux pays.

L'entente est basée sur l'idée d'encourager et de défendre le développement et la liberté du commerce dans le Pacifique. Elle contient non seulement une garantie mutuelle de respect des possessions territoriales des contractants, mais encore détermine l'attitude des deux pays vis-à-vis de la Chine.

Les États-Unis et le Japon s'engagent à se conformer à la doctrine de la porte ouverte, qui fut la base de la politique américaine en Extrême-Orient. Le point le plus important est celui où il est dit qu'en cas de complications menaçant le "statu quo", les États-Unis et le Japon se consulteront en vue d'une action commune.

L'accord a été rédigé sous forme de déclaration et comprend cinq articles. Paris, 30.—La presse française tout entière reconnaît l'importance de l'entente entre les États-Unis et le Japon, et la considère comme une belle œuvre de la diplomatie des deux pays, qui, au lieu de se combattre se donnent la main dans le Pacifique.

Le "Temps" dit que les Japonais semblent répudier l'idée de la rivalité future et considèrent comme plus sage de limiter leurs ambitions et de consolider leur situation. Le "Journal" fait remarquer que, comme toute entente en général, l'accord américano-japonais constitue un triomphe pour la politique de la "porte ouverte". En même temps, il fait ressortir que les articles du traité sur l'action commune en Chine ont la plus grande importance.

L'accord, dit le "Journal", doit être reçu avec satisfaction. Il fait honneur à la sagesse politique de Washington, et de Tokio, et le succès est d'autant plus beau que l'entente était plus difficile. La présence de M. Roosevelt arrive ainsi brillamment à son terme.

"Amis des deux nations, la France est aussi intéressée au maintien du "statu quo" en Extrême-Orient, et elle se félicite de ce nouveau gage de paix ajouté aux ententes entre l'Angleterre, la France, la Russie et le Japon. L'accord américano-japonais arrive d'ailleurs au moment psychologique où la question de succession à Pékin est une menace de troubles.

Le "Journal des Débats" dit : "Le Japon donne à l'Europe une garantie formelle de son désintéressement. L'Asie et l'Amérique ne peuvent que gagner au rapprochement économique avec le Japon, d'autant que l'ouverture du canal de Panama est destinée à changer, au profit de ce dernier, les routes du commerce."

Le "Liberté" pense que la question de succession en Chine, ainsi que les déclarations de Guillaume II sur le

"péril jaune" ont précipité la conclusion de l'accord. La dernière clause du traité, prévoyant une consultation réciproque avant d'agir, en cas d'événement menaçant le "statu quo", est destinée, d'après la "Liberté", à irriter l'Allemagne dont les rêves en Extrême-Orient se sont toujours heurtés aux formidables réalités. L'Action estime que l'accord américano-japonais constitue à peu près une alliance défensive, concernant la Chine et les côtes du Pacifique, car la Chine est en ce moment l'objet des convoitises de tous. "A Tokio, dit l'Action, un ministre économique et prudent réconstitue la prospérité nationale. A Washington, M. Taft, qui a probablement inspiré la nouvelle entente, est sur le point de prendre le pouvoir et il s'appliquera à suivre pendant les quatre années de présidence, la même politique."

Étonnants miracles opérés
Par les Pilules du Dr HamiltonUn médecin savant est étonné
par le nombre toujours aug-
mentant des guérisons

Halifax, N. E., 23 oct.—Cette connaissance universelle est possédée par le Dr Hamilton, et est rendue évidente par le témoignage et l'état de M. MacLeod, demeurant au No. 214 Campbell Road, de cette ville. Pendant des années, cette dame souffrait tourmentée qu'elle était par des maux de tête qu'elle pouvait à peine diminuer par de forts narcotiques. Plusieurs médecins, dit-elle, ne me firent aucun bien, alors je me décidai de voir ce qui pouvait faire pour moi le Dr Hamilton. J'achetai quelques boîtes de ses pilules de "Mandrak et Buttermilk" et leur emploi me réunit parfaitement. Les maux de tête et leur dépressive influence me quittèrent complètement. La crainte, la faiblesse, les longues heures d'insomnie, la crainte des coliques nerveuses, tout disparut après l'usage des pilules du Dr Hamilton. Mon retour à une santé vigoureuse est complet, et aucun remède ne peut faire plus que les pilules du Dr Hamilton.

En renforçant tout endroit faible en enrichissant le sang, en nourrissant et purifiant le système, les Pilules du Dr Hamilton font des merveilles pour les maladies et les faiblesses, 25 cts la boîte chez tous les vendeurs.

L'entrevue du Kaiser

Le "New-York World" admet
qu'elle est un tissu d'erreurs

New-York, 30.—Le "World", qui a publié récemment ce qu'il prétendait être un résumé substantiel de l'entrevue donnée par l'empereur d'Allemagne au Dr William Bayard Hale, et qu'il a subsequmment supprimée, vient d'adresser au chancelier Von Bülow un télégramme dans lequel il déclare qu'il admet maintenant que cette entrevue n'est qu'un tissu d'erreurs, et qu'il en regrette la publication, mais alléguant qu'il a été trompé par les reticences du Dr Hale.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher*. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.Qu'est-ce que Castoria
Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Épileptiques. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, il s'assimile la nourriture, régule l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

*Chas. H. Fletcher*La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CASTORIA COMPANY, 27 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

NOUVEL ENTREPOT de FOURRURES

Fourrures de Luxe et Haute Nouveauté faites sur commande. Qualité et confection garanties. Vingt cinq années d'expérience, dont cinq en Europe et plusieurs à l'emploi de la maison Gunther, à New-York. En mains, les plus récents modèles de New-York, Londres et Paris soumis à tous les visiteurs.

E. ST-PIERRE

Tél. 3250. No 45, RUE ST-JOSEPH.

EXPOSITION D'ANIMAUX
— DE —
FERME

CHICAGO, du 28 Nov. au 10 Déc.

\$33.00

Québec à Chicago

ET RETOUR

Départ du 28 novembre au 3 décembre

Retour jusqu'au 12 décembre.

WAGONS LITS DIRECTS

Montréal et Chicago

Pour renseignements, s'adresser au bureau des

Lignes, gare du Palais, ou au bureau principal,

212, rue St-Jean et du Palais.

Agent Local, Département des Voyages et

des Paquebots Transatlantiques

Agence générale de lignes entre les ports du

Canada, des États-Unis et de l'Europe, de la Mé-

diterranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride etc.

CHEMINS DE FER

CANADIAN NOR-QUEBEC

ET

QUEBEC & LA C. S. JEAN

L'ÉTÉ APRÈS LE 1er NOVEMBRE 1908, les

trains voyageurs comme suit :

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M. Pour La Tuque, Roberval et Chicoutimi, tous les jours excepté le samedi et le dimanche, faisant raccordement à Rivière à

Pierre avec les trains en destination de

Grand'Mère, Shawinigan Falls, Montréal, etc.

8.30 A. M. Pour Rivière à Pierre le Samedi seulement, faisant raccordement avec les trains en

destination de Grand'Mère, Shawinigan Falls, Montréal, etc., aussi avec le train

pour La Tuque.

9.00 A. M. Pour St-Raymond, le Dimanche seulement.

9.20 P. M. Pour St-Raymond, tous les jours excepté le Dimanche.

9.00 P. M. Pour Roberval et Chicoutimi, Samedi seulement (avec char d'ortoir).

ARRIVÉE À QUEBEC

7.00 A. M. De Chicoutimi et Roberval, lundi seulement.

8.45 A. M. De St-Raymond, tous les jours, excepté le Dimanche.

7.00 P. M. De Chicoutimi et Roberval, tous les jours excepté le dimanche et le lundi, faisant

raccordement avec les trains venant de

Montréal, Shawinigan Falls, Grand'Mère, etc., aussi avec celui venant de La Tuque.

8.40 P. M. De St-Raymond, le dimanche seulement.

Un Char parloir est attaché au train partant de

Québec à 8.30 A. M., pour Chicoutimi le lundi, mardi et jeudi, retournant le jour suivant.

Billets de passage en vente à la gare rue St-

André, chez F. S. Stocking, rue St-Louis, au

Château Frontenac, et aux bureaux du Pacifique

Canadien, Grand Tronc et Intercolonial.

Les sièges et lits dans les chars parloirs et do-

ctoires réservés au bureau de F. S. Stocking.

Le régime est pas reçu à Québec, après 11

heures P. M.

GUY TOMBS, Agent gén. F. & P.

GRAND TRUNK RAILWAY

EXPOSITION

Internationale du bétail à Chicago, Ill.

Des billets pour le voyage de Québec à

Chicago et pour le retour, seront

vendus par le chemin de fer ci-haut

nommé au prix de..... \$33.00

Dates du départ—28 nov. au 3 déc.

1908.

Limite du retour—Bons pour réve-

nir de Chicago le ou avant le 12 dé-

cembre 1908.

Trains Laisant Lévis à

7.00 A. M. 12.30 P. M. 6.40 P. M.

Tous les jours à tous les jours excepté dimanche

Traverse de Québec à 6.30 A. M.,

12.00 P. M., et 6.40 P. M., tous les

jours tous les jours excepté les

dimanches.

Le Burlington est supérieur aux autres

grands, mais c'est lorsqu'il est employé

selon la méthode Sunlight qu'il démontre

sa plus grande supériorité. Achetez Sun-

light Savon et suivez les directions.

A. EVERETT, Surintendant.

EDW. A. EVANS, Gérant Général.

A suivre.

QUEBEC CENTRAL
RAILWAY

CHAR DORTOIR

— POUR —

NEW-YORK

Sans Changement

Laisant Québec tous les jours ex-

cepté le dimanche, 2.30 P. M., via

Sherbrooke et Springfield.

LES TRAINS LAISSANT LEVIS

Express pour Montagnes Blanches

8.00 A. M.

Express pour Beauce, Sherbrooke

et toutes les stations jusqu'à

New-York et Boston.

2.50 P. M.

Express pour Beauce, Sherbrooke

et toutes les stations jusqu'à

New-York et Boston.

6.50 P. M.

Express pour Beauce, Sherbrooke

et toutes les stations jusqu'à

New-York et Boston.

LES TRAINS ARRIVANT À LEVIS

Express de Boston et New-York..... 1.00 P. M.

Express des Montagnes Blanches..... 2.15 P. M.

Accommodations..... 5.00 A. M.

Traverse de Québec tous les quarts d'heure

Baggage checké et la douane examinée sur

le côté de Québec.

Pour plus amples informations et pour

réserver le char parloir, s'adresser à F.

Stocking, 32, rue St-Louis.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Generale Transatlantique

LIGNE DIRECTE AU HAVRE-PARIS (FRANCE)

Départ tous les Jours, à 10 h. A. M.

1. Lorraine 3 Dec. 1. La Providence 31 Dec

2. La Touraine 10 Dec. 3. La Lorraine 31 Dec

4. La Bretagne 17 Dec. 5. La Touraine 7 Janv

AGENCE GÉNÉRALE 19, Rue Etar. N. Y.

*Steamers à double hélice

DEPART SPECIAL

Sur le nouveau vapeur à double hélice,

"Chicago" 12 décembre, midi, de la jetée

No 84 N. R., pied W. 44ème rue.

AGENTS, MM. F. S. Stocking, rue St-Louis

Jules Hode, F. C. P. R. G. E. Tenney, G. T. R.

Quebec Railway Light & Power Co

HORAIRE D'HIVER 1908-09

L'ÉTÉ APRÈS LE 23 SEPTEMBRE

1908, les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et les Chutes Mont-

morency.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency,

5.30 A. M., toutes les heures de 6.00 A. M. à 12.00

P. M., toutes les 30 minutes de 1.00 P. M. à 7.00

P. M., toutes les heures de 8.00 P. M. à 11.00 P. M., et

trains additionnels à 7.30, 8.45, 9.45, 10.45, 11.45

et 12.15 P. M.

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency, Québec,

toutes les heures de 6.30 A. M. à 12.30 P. M.,

toutes les 30 minutes de 1.30 P. M. à 7.30 P. M.,

toutes les heures de 8.30 P. M. à 11.30 P. M., et

trains additionnels à 6.00, 7.15, 8.15, 9.15, 10.15

et 11.15 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency

7.00, 7.45, 10.00 A. M., et toutes les 30 minutes de 1.00

P. M. à 7.00 P. M., toutes les heures de 8.00 P. M. à

11.00 P. M., et trains additionnels à 1.45, 3.45, 6.15

et 7.30 P. M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec,

6.41, 11.31, 11.41 A. M., 12.41 P. M., toutes les 30 mi-

nutes, de 1.30 P. M. à 7.30 P. M., toutes les heures de

8.30 P. M. à 11.30 P. M., et trains additionnels à

2.24, 4.56 et 10.09 P. M.

Entre Québec et Ste-Anne de

Beaupré.

LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré,

7.30, 8.45 A. M., 1.45, 4.15, 6.15 et 6.45 P. M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec,

8.30, 6.00, 7.30, 9.45, 11.45 A. M., et 4.15 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré,

7.00, 7.45, 10.00 A. M., 1.45, 4.45, 6.15 et 7.30 P. M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec,

6.30, 8.30, 11.00 A. M., 12.00 (midi), 4.45, 4.15 et

9.30 P. M.

Entre Québec, et St-Joachim

LA SEMAINE

Départ de Québec pour St-Joachim, 9.45 A. M.,

1.45 et 4.15 P. M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15, 11.30

A. M., et 4.00 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour St-Joachim, 1.45 P. M.

Départ de St-Joachim pour Québec, 4.00 P. M.

Note.—Un char électrique fait raccordement à

la Jonction Mistral avec tous les trains pour les

passagers allant ou revenant de Saint-Jérôme, Ma-

tash, Asile, etc., à Ste-Anne de Beaupré.

Service de pressoir sur tous les trains pour petit

payage, boîtes, viandes, fruits. Prix de

VOUS AVEZ UNE CHANCE DE GAGNER \$200.00 ou \$300.00

Un simple achat d'une douzaine de bière FOX HEAD ou de PORTER, vous donne une chance pour notre prix de \$200; vous pouvez avoir le nombre voulu; si vous l'avez, le premier prix est à vous.

Cinq autres prix s'élevant ensemble à \$100 attendent aussi un gagnant.

Ne désirez-vous pas essayer et concourir pour ces prix substantiels?

6 PRIX - - - EN TOUT - - - \$300.00

Jubilé de diamant de François-Joseph

Une panique se produit pendant la célébration et plusieurs pertes de vie ont lieu

Vienne, 1.—En l'honneur du jubilé de diamant de l'empereur d'Autriche, François-Joseph, la ville a été illuminée cette nuit comme elle ne l'a peut-être jamais été. La cathédrale et tous les édifices publics étaient décorés et entourés de lumières électriques. Les résidences privées étaient également illuminées.

A un certain moment, les gens étaient tellement pressés dans les rues que des pertes de vie sont arrivées. Quarante personnes ont été tuées, quarante sérieusement blessées et au-delà de cent ont reçu des coups.

L'empereur a été profondément attristé de voir un résultat aussi infortuné. On dit d'ailleurs, qu'il n'y avait pas moins de 1,500,000 personnes dans les rues.

Les journaux de demain mentionneront 3,400 personnes de toutes classes qui recevront des titres, des décorations, des promotions, en honneur du jubilé. L'empereur annonce une am-

LE TESTAMENT DE M. CARSLY

Montréal, 1.—Le testament de M. Samuel Carsley, le grand marchand de nouveautés, décédé il y a une couple de semaines, a été déposé, ce matin, au greffe des testaments.

Après avoir pris des dispositions voulues pour sa famille, M. Carsley fait les legs suivants: \$1,000 à l'Hôpital Général, l'Hôpital Notre-Dame, l'Hôpital Royal Victoria, et l'Hôpital Western. Il donne aussi \$1,000 au "Protestant Hospital for Insane" et à "l'Armée du Salut", à Montréal.

Les sociétés et institutions suivantes: "St-George", "Irish Benevolent", "St-Andrews", "St-Jean-Baptiste", "St-Barthelemy", "St-David", (Gallois), "Institut du Baron de Hirsch", "Hebrew Benevolent Society", "MacKay Institute for Deaf, Mute and Blind" et la "Protestant Infant's Homes", reçoivent chacune \$500.

Les quatre fils du défunt, MM. William F., Samuel, John Glib et Cecil L. Carsley, sont nommés exécuteurs testamentaires.

LA REVOLUTION A HAITI

LA POSITION DU GOUVERNEMENT EST DESEPEREE

Plusieurs ministres ont démissionné.—Nombreuses désertions dans les troupes loyalistes.

Port-au-Prince, 1.—La bataille entre les révolutionnaires et les troupes du gouvernement qui sont retranchées à quelques milles de cette ville, sera probablement retardée de plusieurs jours.

Le général Antoine Simon, le commandant en chef des troupes révolutionnaires a décidé d'attaquer Javel, située à 30 milles au sud-ouest de cette ville, et la seule localité restée fidèle au gouvernement dans le département du sud, avant de reprendre sa marche sur Port-au-Prince.

L'on croit cependant que la situation est perdue en autant qu'elle concerne le gouvernement. Louis Borno, le ministre d'Etat, a donné sa démission et s'est réfugié à la Légation allemande. Il ne reste plus en office que trois ministres: le général Lecomte, ministre de l'Intérieur, le général Labau, ministre de la Justice et le général Marcelin, ministre des Finances et du Commerce.

Tous les autres ministres ont démissionné à l'exception du général Césaire Cyrlique, qui, après sa récente défaite par les insurgés, s'est réfugié, croit-on, dans l'un des consulats.

C'est l'intention, paraît-il, du Président Nord Alexis, en convoquant les Chambres en session extraordinaire, de faire choisir son successeur. Le président a trois candidats: le général Lecomte, Jean Gilles et Salomon Menos, un avocat distingué. Mais on doute fort que l'on puisse avoir un quorum, à cause de l'absence de la grande majorité des députés et des sénateurs du département du sud.

De nombreuses désertions se produisent tous les jours dans les troupes des troupes du gouvernement retranchées à quelques milles de la ville. La plupart des déserteurs vont sans doute se joindre à l'armée révolutionnaire.

Le général Simon va probablement entrer à Port-au-Prince sans y rencontrer de sérieuse résistance et sans que l'ordre soit troublé, surtout si le président Alexis quitte la ville avant l'arrivée de l'ennemi. Mais la situation sera très critique si le président

s'obstine à rester ici. L'arrivée du croiseur américain "Des Moines" a rassuré d'avantage les résidents étrangers. Le "Des Moines" et le "Tacome" représentent les Etats-Unis ici, pendant que le "Duguay Trouin" s'occupe des intérêts français le long de la côte.

Le croiseur anglais "Scylla" et le croiseur italien "Plesmosca" sont attendus ici avant l'arrivée des troupes révolutionnaires.

Le président repousse avec vigueur les conseils de ses ministres et les représentations diplomatiques à l'effet de l'engager à abandonner la lutte. Il accuse le ministre de la guerre Césaire Cyrlique de déloyauté et menace si les révolutionnaires attaquent la ville, de faire sauter le Palais.

On croit qu'un soulèvement populaire va se produire contre le gouvernement dans Port-au-Prince dès que l'armée révolutionnaire sera arrivée en face des retranchements des troupes loyalistes à quelques milles de la ville.

Washington, 1.—Une dépêche reçue de M. Furness, le ministre américain à Port-au-Prince, annonce que le gouvernement haïtien admet que les insurgés ont capturé Merisienne et de tous les points stratégiques autour de cette ville.

Une autre dépêche reçue au département d'Etat dit aussi que la prise de Petit Goave par les révolutionnaires, est confirmée. Les révolutionnaires ne sont plus qu'à dix heures de marche de Port-au-Prince.

M. Furness dit dans sa dépêche que le cabinet prévoit que la fin est proche. Les désertions se produisent constamment dans les troupes du gouvernement, et les déserteurs vont augmenter les troupes des insurgés.

Le ministre haïtien à Washington, a reçu ce soir, du président Nord Alexis une dépêche disant que malgré la défaite des troupes loyalistes à l'Anse à Veau, le gouvernement est encore fort. Le président dit que quatre divisions de troupes marchent contre l'ennemi et qu'il est plein de confiance dans la victoire.

L'affaire Steinheil

L'enquête ne fait pas beaucoup de progrès

Paris, 1.—Le journal antisémite la "Libre Parole" répète que le président Félix Faure, qui est mort en 1899, a été victime d'un complot politique, en raison de son opposition à la révision du procès Dreyfus et que le peintre Adolphe Steinheil a été assassiné avec la complicité de sa femme et de la police. L'objet de ce crime était de rendre en possession de certaines lettres de M. Félix Faure jugées compromettantes pour des hommes politiques aujourd'hui au pouvoir.

Ce journal ajoute que le peintre connaissait très bien les intrigues de sa femme et qu'il avait en mains des documents pour lesquels il demandait le versement de \$200,000. Cette somme ayant été considérée exorbitante, les personnes intéressées organisèrent avec Mme Steinheil le pillage de la maison. Cette dame profita de cette occasion pour se débarrasser de son mari. La "Libre Parole" donne le nom du détective qui, dit-elle, a dirigé l'opération, et elle déclare que le nom de l'assassin a été divulgué par Mme Mariette Wolff, qui était cuisinière au service de Mme Steinheil.

Aucun document, ajoute-t-elle, ne fut trouvé dans la maison, car le peintre les avait confiés à un de ses amis qui les avait lui-même envoyés en Suisse.

M. Ogier, le directeur du laboratoire de toxicologie, a commencé l'analyse des verres trouvés après le crime dans la maison des Steinheil. Ses recherches dureront une semaine, mais il ne pense pas qu'elles aboutissent, car il croit que les verres ont été lavés après le dernier repas des Steinheil, ou que s'ils ont contenu un narcotique, celui-ci s'est évaporé.

L'enquête n'a pas fait de grands progrès. M. André, le juge d'instruction n'a entendu que des témoins secondaires. On attend cependant d'importants résultats du long interrogatoire que Mme Steinheil subira demain et d'après lequel le juge d'instruction décidera s'il y a lieu de procéder à une reconstitution de la scène du crime en présence de la veuve du peintre.

Des précautions extraordinaires ont été prises en vue de la possibilité de manifestations hostiles. La prisonnière sera amenée au tribunal de bonne heure et, en attendant son interrogatoire, elle sera enfermée à la conciergerie.

On annonçait que M. Aubin, l'avocat de Mme Steinheil allait abandonner l'affaire. Il donne pour raison qu'ayant pris celle-ci avant que sa cliente fut accusée de meurtre, il préfère maintenant la céder à un avocat de la cour d'assises, mieux versé dans la procédure criminelle.

Mlle Luce Yama, la fameuse danseuse parisienne déclare qu'un homme ou nom de Henri Meyer peut prouver que la veuve Steinheil a non seulement fait partie du complot dirigé contre son mari, mais de plus est le principal coupable de toute cette affaire. Interrogée par la police sur les motifs qui la poussaient à faire ces révélations, la danseuse a déclaré qu'elle voulait se venger de Meyer. Cet homme, d'après Mme Yama, lui aurait raconté que Mme Steinheil lui avait confié qu'elle a joué le principal rôle dans le meurtre de M. Steinheil. Puis Meyer vola la danseuse et c'est pourquoi elle a fourni à la police des photographies de son ancien ami et a fait lancer les détectives ses trousseaux.

Mlle Yama est un des douze témoins qui sont constamment surveillés.

Comment réduire la Graisse

Le moyen le plus simple, le plus sûr d'être exempt de beaucoup de graisse, sans drogues

Comment en faire l'expérience vous-même gratuitement

Un remède est maintenant connu pour la graisse, dont l'usage a déjà rapporté de grands bénéfices, et même a déjà sauvé bien des vies.

Ce remède est communément appelé Rengo. Le fait auquel réduire de la graisse est remarquable, et il est sûr et sans danger. Une livre par jour est généralement la dose ordinaire, accompagnée par une parfaite assimilation de la nourriture, et par l'envoi de la nutrition où elle est requise.

Le plus remarquable point dans Rengo, est que vous pouvez en prendre autant que vous en avez besoin, sans le moindre risque. Il peut être maché comme un bonbon et est très agréable au goût. Plusieurs médecins qui cherchaient auparavant à guérir l'obésité prescrivait maintenant l'emploi de Rengo avec succès. C'est un grand producteur de force nerveuse, donnant une bonne digestion et, produisant beaucoup de santé et d'énergie. Quand Rengo est employé, les envies qui proviennent quand on emploie des drogues ne paraissent pas du tout.

Rien d'autre, bon que Rengo. A vendre par tous les pharmaciens à \$1.00 par boîte ou par maille sur réception du prix par la Compagnie Rengo, 3185 Rue St-Jean, Montréal, Québec. La compagnie vous enverra avec plaisir un paquet échantillon gratuit par la maille si vous lui enverrez directement à l'adresse: Rengo, 3185 Rue St-Jean, Montréal, Québec. Rengo est en vente et est recommandé chez tous les pharmaciens de Québec. En gros et en détail par W. C. Brunet & Co.

Anchor Weakness Cure



Je, soussigné, certifie que plusieurs de nos religieuses ont employé, avec très grande satisfaction, la préparation ANCHOR WEAKNESS CURE ou REMÈDE TONIQUE ANCHOR, dans les divers cas de dyspepsie, d'épuisement, de débilité et de l'infirmité pour lesquels il est recommandé.

SEULE MARIÉ DU CARMEL, Supérieure Générale, Asile du Bon Pasteur, Québec.

IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE, LA FEMME FAIBLE, LES ENFANTS FAIBLES, LES JEUNES FILLES FAIBLES.

A vendre chez tous les pharmaciens et marchands généraux de la campagne, ou écrire à la

ANCHOR MED. CO., QUEBEC, Canada.

**SANTÉ,
FRAICHEUR,
BEAUTÉ**

sont les gages du succès dans la vie pour la jeune fille.
Vous trouverez dans le

VIN ST-MICHEL

Le plus actif, le plus puissant, le plus agréable des Toniques-Reconstituants du Sang, des Nerfs, des Muscles et des Os.

Un verre avant chaque repas
et un autre une heure après
réalisera vos vœux les plus chers

BOIVIN, WILSON & CIE.
AGENTS GÉNÉRAUX,
MONTREAL.
Eastern Drug Co. Agents pour les Etats-Unis,
Boston, U.S.A.

LE HOCKEY

LE CLUB CORNWALL

Hier a eu lieu l'élection des officiers du club de hockey Cornwall. Voici le résultat:

Président—F. Belley.
Vice-président—H. A. Cloutier.
2e vice-président—J. Dussault.
Secrétaire—A. Belley.

Comité:—L. D'Amboise, E. Labrecque, J. Laroche, M. Flynn.

Députés:—A. Belley, H. A. Cloutier, W. Carberry, J. Côté.

La réunion du comité aura lieu à 5 heures jeudi après-midi, le 3 courant au Q. A. C. Tous les membres sont priés d'y assister.

GLOVER, FRY & CIE

GRANDE REDUCTION

Sur tous les Chapeaux de la dernière Importation.
Sur les Manteaux, Robes de chambre, Peignoirs, Kimonos, etc.

POUR LES FETES

Gants de Kid "Dent" et "Perrin".
Collets de Dentelle, Manchons de Fantaisie, Douillettes en Duvet depuis \$4.50.
Indienne Anglaise 10c, 12c, 14 et 17c.

5% d'Escompte pour ARGENT COMPTANT

GLOVER, FRY & CIE

ETES-VOUS Un BUVEUR d'eau?

Pour votre santé, entendons-nous. Si vous ne buvez pas d'eau, peut-être devriez-vous le faire. C'est l'affaire de votre médecin, après tout. Nous ne prétendons pas le remplacer, seulement nous savons que la plupart des estomacs demandent au moins de temps à autre, un régime d'eau médicinale. Non pas purgative, comprenez-vous bien. Mais une eau qui corrigera l'acidité urique, règlera les rognons, et sera bienfaisante dans les cas de rhumatisme, d'indigestion et de dyspepsie.

CLAIRE FONTAINE

Voilà une eau de cette espèce. Beaucoup de personnes la reconnaissent comme la meilleure. De fait elle est deux fois plus agissante que nombre des grandes eaux en renom dans le monde, et elle coûte meilleur marché; deux excellentes raisons pour lui donner la préférence.

Deux fois plus agissante. Bien gros mot, diriez-vous! Eh bien, nous nous en rapportons à votre jugement. Essayez-la et voyez.

Soyez juge et jury tout à la fois; nous ne demandons que justice et ne craignons pas le verdict.

Cette eau est tirée de notre propre puits artésien, juste sur notre propriété; elle vient d'une profondeur de 271 pieds en plein roc.

M. TIMMONS & SON,
SEULS PROPRIETAIRES.

Québec, P. Q.

AU GRAND MAGASIN DE QUEBEC-CENTRE

Faguy, Lepinay & Frère

254 et 264, Rue St-Jean : : : : Québec

Quartiers Généraux de SANTA CLAUS — AU — SOUS-SOL

Santa Claus a fait son apparition. Il a ouvert son atelier dans une de nos grandes vitrines. Venez le voir travailler et venez aussi examiner la grande quantité de Jouets qu'il a fait pour ces petits enfants.

SOUS-SOL

BELLES COUVERTES en laine blanche, qualité supérieure, dimension 60 x 72 pouces, pesant 6 lbs \$3.00 la paire, pesant 7 lbs \$3.25 et \$3.50, pesant 8 lbs \$3.75 à \$4.00, pesant 10 lbs, la paire \$7.00

COUVERTS crochétés blancs, franges tout le tour, pour lits doubles, belle qualité, prix cette semaine \$1.25 à 98c

2ème ETAGE

BAS pour Dames, en cachemire noir cordé, pure laine, toutes grandeurs. Prix la paire 44c et 55c

GUETRES pour Dames, 10 boutons, en drap noir et couleurs. Prix la paire 75c à \$1.00

COUPONS de dentelle (all over) en guipure, chiffon et dentelle sur point, verge de long, très appropriés pour devant de matinées, en crème, blanc et noir, à peu près au prix régulier, le coupon à 5c, 10c, 15c 20c, 30c, 50c \$1.50

3ème ETAGE

JUPONS de Dames, en satin noir, volant large, garnis de piqués et frilles, longueur 38 x 40 et 42 pouces. Valeur \$1.00. 69c

En vente cette semaine, chacun

JUPES de Robes pour Dames, en serge et drap venitien noir, bleu marin et brun, valeur \$6.00 à \$6.50, cette semaine \$3.98

MANTEAUX de Dames, en serge et drap venitien, noir et bleu marin, ajustés ou amples, Prix \$10.00, \$12.00, \$15.00 \$18.50 à \$30.00

VESTES de fantaisie pour Hommes, patrons très nouveaux, pâles ou foncées. Prix \$1.75 à \$9.50

Demandez nos Bons quand vous faites vos Achats

Faguy, Lepinay & Frère,

254 et 264 rue St-Jean - - Québec

